

**Rencontre régionale de l'UNAT  
BFC à la MRI  
Jeudi 26 septembre 2024  
Présentation du dispositif  
« Classes environnement »**



# Dispositif classes environnement Sommaire

- Contexte général du dispositif
- Création et évolution du dispositif
- Règles pour obtenir l'aide régionale
- Exemples de sujets et types d'activités abordés
- Le dispositif en quelques chiffres
- Bilan de l'année scolaire 2023-2024
- Evolution de la politique régionale de l'EEDD
- Echanges avec les participants
- Conclusion

## **Contexte général du dispositif**

## **Principe du dispositif « classes environnement »**

Faire émerger une culture de la nature et de l'environnement chez toutes les jeunes bourguignon·nes francs-comtois, leur faire prendre conscience des enjeux de préservation de l'environnement et de leur transmettre l'envie d'agir.

Le dispositif a pour objectif de favoriser ces séjours pour des écoles de Bourgogne-Franche-Comté, allant de la maternelle au lycée, dans des centres d'éducation à l'environnement référencés par la région.

L'aide régionale permet d'abaisser les coûts d'accueil et les frais à la charge des familles.

## **Création et évolution du dispositif**

# Création du dispositif

- Le dispositif a été créé en 2003 par l'ancienne Région de Bourgogne et a démarré sur l'année scolaire 2003-2004
- Le principe était de référencer des centres dans toute la Bourgogne et permettre aux bourguignons allant de la maternelle au lycée de partir en séjours « classes environnement »

# Evolution du dispositif

- A la suite de la fusion des Régions de Bourgogne et de Franche-Comté, les élus régionaux ont décidé de faire perdurer le dispositif et de l'étendre à la Franche-Comté
- Un travail de prospection a été mené et a conduit à référencer des centres en Franche-Comté
- Le référencement a permis de répartir les centres dans toute la nouvelle région
- Le dispositif a ainsi été ouvert aux élèves francs-comtois
- Ainsi les élèves bourguignons-francs-comtois ont pu partir en séjour dans toute la Région de Bourgogne-Franche-Comté dès l'année scolaire 2017-2018

## **Règles pour obtenir l'aide régionale**

- **Un dossier de demande de subvention co-rempli, co-daté et co-signé par le centre et l'établissement scolaire accompagné du projet pédagogique et du planning détaillé des activités du séjour est envoyé à la Région pour instruction**
- **Le séjour doit être de 3 jours pleins consécutifs**
- **L'établissement doit présenter un projet pédagogique cohérent et en lien avec l'EEDD**
- **Le contenu du séjour doit comporter à minimum 50 % d'activités liées à l'EEDD**
- **L'aide régionale est de 15 € par jour par élève plafonné à 45 €**

**Exemples de sujets et types  
d'activités abordés**

# Exemples de sujets environnement abordés lors des séjours

- Découverte des milieux naturels
- Observation et étude des plantes
- Découverte de la faune aquatique
- Prévention et gestion des déchets
- Protection de l'environnement
- Recherche de traces et d'indices d'animaux de la forêt
- Impact des changements climatiques sur la nature et l'homme
- Lecture de paysages
- Gaspillage alimentaire et tri sélectif

# Exemples de types d'activités proposées par les centres

- Initiation à l'archéologie
- Découverte du milieu aquatique par le biais de canoë, kayak, catamaran
- Observation des oiseaux avec jumelles et leur identification
- Recherche de traces et d'indices d'animaux dans la forêt
- Atelier astronomie
- Sortie en raquette pour découvrir la faune et la flore en hiver
- Atelier animation sur les climats à l'espace des Mondes Polaires
- Rando nature avec chien de traîneaux sur le thème de la découverte de l'habitat et des points de vue sur la géographie des paysages

# Recherche de traces et d'indices d'animaux dans la forêt



# Observation et étude des plantes



## **Le dispositif en quelques chiffres**

**La crise sanitaire a entraîné un confinement de 3 mois en 2020  
puis des interdictions de sorties scolaires provoquant ainsi une  
baisse drastique du nombre de séjours entre 2020 et 2021**

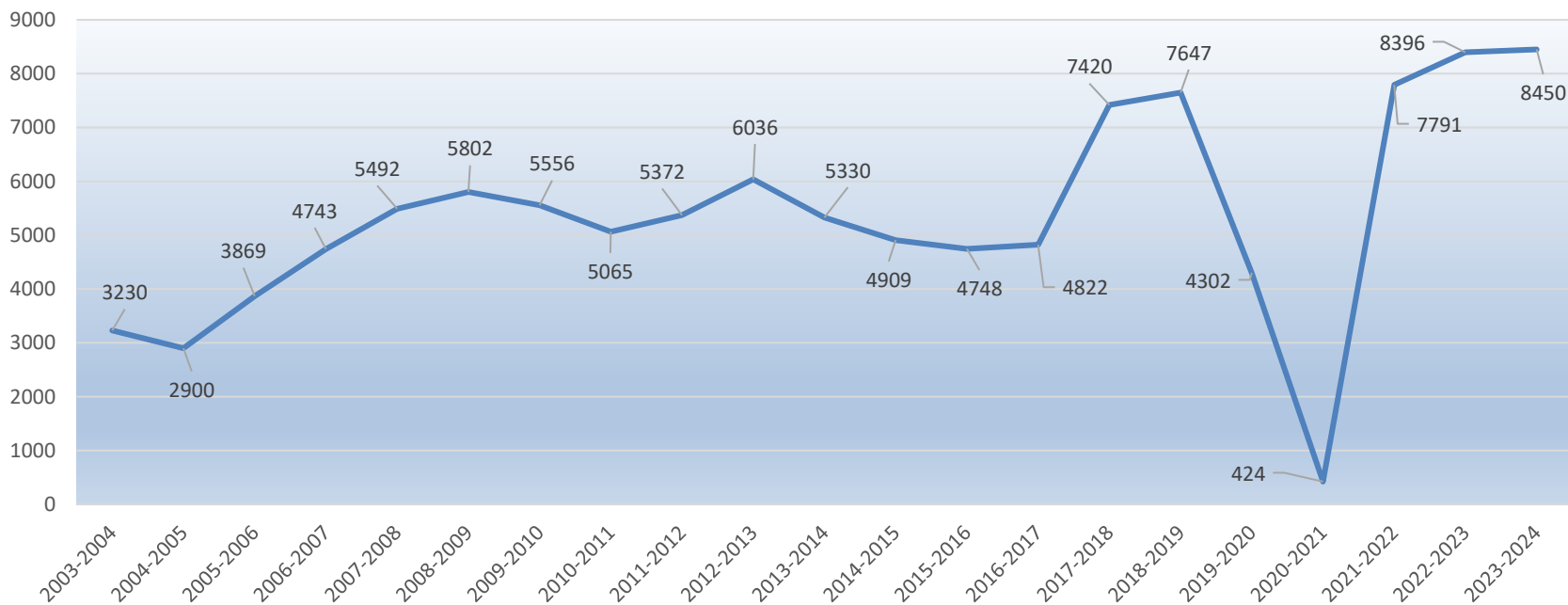
- Année scolaire 2018/2019 = 7 647 élèves
- Année scolaire 2019/2020 = 4 302 élèves
- Année scolaire 2020/2021 = 424 élèves

Avec la fin des restrictions sanitaires, l'année scolaire 2021-2022 est marquée par une forte reprise des séjours qui augmentera au fil des années

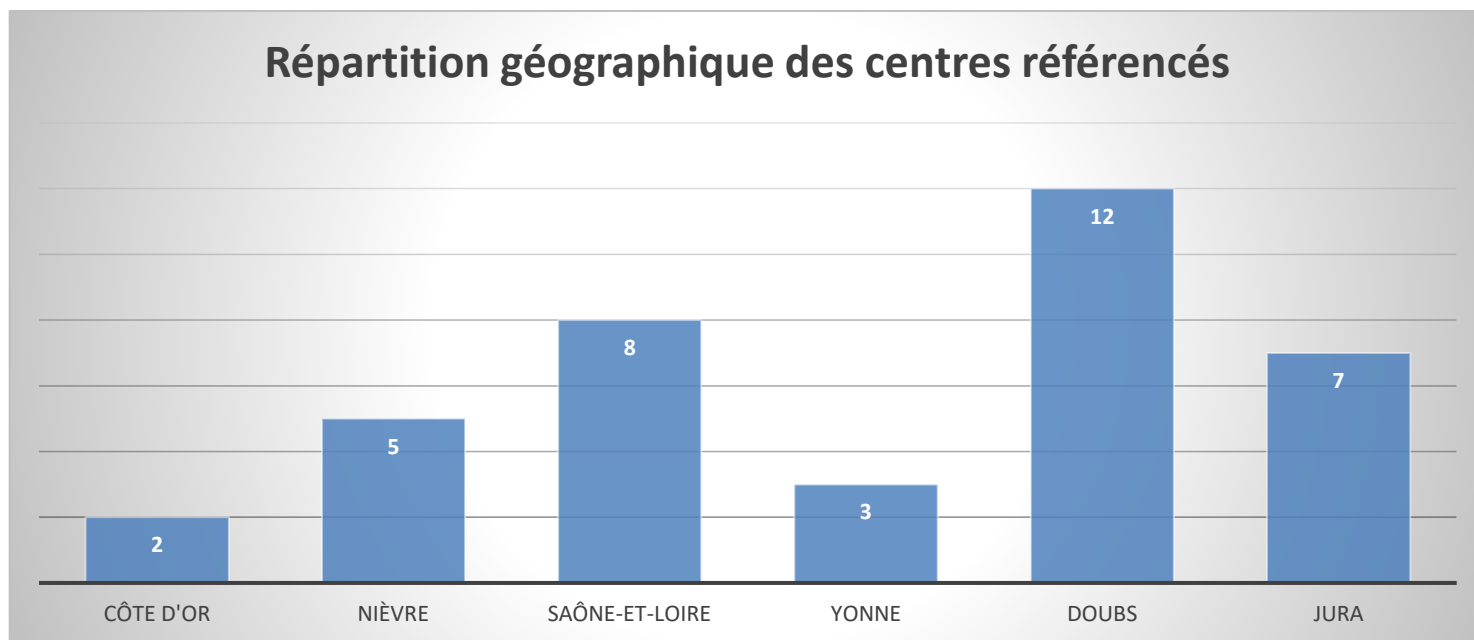
- Année scolaire 2021-2022 = 7 791 élèves
- Année scolaire 2022-2023 = 8 396 élèves
- Année scolaire 2023-2024 = 8 450 élèves

**Depuis 2003, 112 304 élèves ont bénéficié du dispositif,  
avec son extension à la Franche-Comté à compter de l'année scolaire 2017/2018**

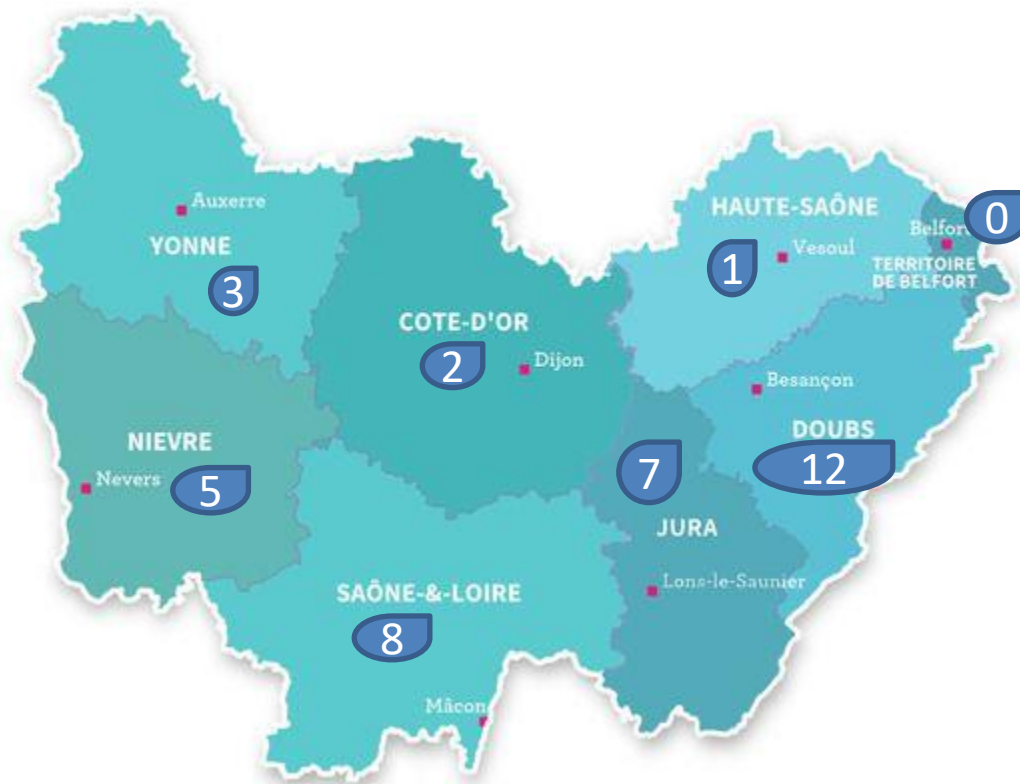
Evolution de l'effectif des élèves depuis 2003



**37 centres ont été référencés pour l'année scolaire 2023-2024,  
dont 18 en Bourgogne et 19 en Franche-Comté  
Ils ont adressé à la région 215 demandes de séjours, représentant 8 450 élèves  
répartis sur l'ensemble de l'année scolaire**



## Répartition géographique des centres



## **Evolution de la politique régionale de l' EEDD**

# Evaluation de la politique régionale d'EEDD

A la demande de la Région, un cabinet d'étude a procédé à une évaluation de la politique régionale d'EEDD en 2023

## La finalité de ce travail ?

- Etudier, en vue de les améliorer, les effets de cette politique
- Apprécier la pertinence des modalités de mise en œuvre
- Interroger la valeur ajoutée de cette politique régionale et son efficacité au regard des moyens humains, financiers et partenariaux déployés

# Mise en place d'une feuille de route

- Une visio a été organisée avec tous les acteurs concernés par cette politique afin de présenter le compte-rendu de l'évaluation
- Des ateliers ont commencé à être mis en place pour travailler sur une feuille de route pour lesquels tous les acteurs ont été conviés à participer
- Les centres référencés dans le dispositif « classes environnement » ont été invités par répondre à un sondage et un rendu a été fait mardi

Bilan : le dispositif « classes environnement » semble peu adapté au public des lycées.

**Contact : Véronique BACHELARD**

**03 80 44 36 63**

**[veronique.bachelard@bourgognefranche-comte.fr](mailto:veronique.bachelard@bourgognefranche-comte.fr)**



Merci de votre attention